



ANNEXE XX
CAHIER DE REVENDICATIONS POLITIQUES

PROPOS INTRODUCTIFS

L'objectif du cahier des revendications politiques est de montrer de manière claire et succincte les différentes revendications de l'AGÉCAL et les mesures mises en place pour se mobiliser face à ces enjeux. C'est une trace des positions adoptées en assemblée générale, qui marque les différentes périodes de mobilisation de l'association et les enjeux spécifiques de ces périodes.

Le cahier des revendications politiques de l'AGÉCAL avait été mis à jour pour la dernière fois en 2014. En 2023, il a donc été décidé d'ajouter une section avec les revendications récentes de l'association, et de continuer de le mettre à jour régulièrement par la suite.

Le cahier des revendications politiques représente les valeurs de l'AGÉCAL, que ses membres peuvent ainsi consulter et faire évoluer.

REVENDICATIONS MOBILISATRICES SUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Que l'AGÉCAL se positionne pour le maintien du réseau d'éducation collégiale au Québec.

Que l'AGÉCAL se positionne contre toute forme de racisme dans les établissements d'études collégiales;

Que l'AGÉCAL se positionne pour l'amélioration du service de transport en commun autour du cégep;

Que l'AGÉCAL se positionne contre la xénophobie, le sexisme, l'homophobie et la transphobie;

Que l'AGÉCAL se positionne pour l'accès au logement pour tous et toutes.

Que l'AGÉCAL se positionne pour une sensibilisation accrue aux violences à caractère sexuel (VACS) des personnes étudiantes au collégial, passant par une stratégie concertée

appliquée par le ministre de l'Éducation supérieure et supportée par les associations étudiantes collégiales.

Que l'AGÉCAL se positionne contre la hausse du coût de la vie en l'absence de mesures de protection pour les personnes étudiantes en situation de précarité

Que l'AGÉCAL s'oppose à la discrimination économique sous toutes ses formes, pour que l'accessibilité aux études ne dépende pas de facteurs monétaires ou autres;

Que l'AGÉCAL s'oppose à l'influence du système économique capitaliste dans les établissements d'études collégiales, par exemple par l'influence d'entreprises privées dans le système éducatif public;

Que l'AGÉCAL adopte une approche intersectionnelle dans toutes ses sphères d'activité, afin d'avoir une approche compréhensive des oppressions vécues par les personnes étudiantes du cégep, particulièrement pour comprendre les mesures

Que l'AGÉCAL se positionne en faveur de mesures visant à accroître la solidarité entre les personnes étudiantes du cégep, particulièrement en période postpandémique;

Que l'AGÉCAL se positionne pour un accès à l'éducation pour toute personne, sans distinction de son âge, de son ethnie, de son orientation sexuelle, de son identité ou son expression de genre, de ses caractéristiques physiques propres, de sa situation socioéconomique, de ses convictions politiques, religieuses ou idéologiques, de son origine ou de son état civil.

Que l'AGÉCAL se positionne en faveur de la rémunération des stages étudiants à temps plein et à temps partiel;

Que l'AGÉCAL soit pour une plus grande accessibilité aux études postsecondaires;

Que l'AGÉCAL se positionne contre la hausse des frais de scolarité sans consultation de la population étudiante du cégep;

Que l'AGÉCAL affirme sa solidarité avec les luttes d'autodétermination des personnes palestiniennes ;

Que l'AGÉCAL dénonce l'apartheid israélien et la complicité des gouvernements à l'échelle internationale avec l'État d'Israël ;

Que l'AGÉCAL encourage une collaboration plus accrue entre les associations étudiantes collégiales et universitaires et les institutions palestiniennes.

REVENDEICATIONS INTERNES MENANT À DES ACTIONS CONCRÈTES

Que l'AGÉCAL se positionne en faveur de toutes mesures jugées favorables à l'épanouissement intellectuel de ses membres au sein du cégep;

Que l'AGÉCAL œuvre pour faire reconnaître la légitimité et la nécessité de ses activités et de celles de ses comités au sein du cégep;

Que l'ABGÉCAL soutienne l'implication étudiante au maximum de sa capacité et qu'elle assure que les personnes membres élues puissent se prononcer sur tous les sujets en lien avec l'association;

Que l'AGÉCAL se positionne en faveur d'une représentation étudiante à travers toutes les instances du cégep, notamment les différents comités institutionnels;

Que l'AGÉCAL assure que tous ses membres aient le droit et la capacité d'exercer leur démocratie étudiante, par exemple en participant aux assemblées générales, mais également dans toutes les instances de l'association;

Que l'AGÉCAL assure le libre accès à tous ses documents constitutifs et les procès-verbaux des assemblées générales, des bureaux exécutifs et des bureaux exécutifs des comités à tous ses membres en les publiant sur son site web;

Que l'AGÉCAL prenne tous les moyens nécessaires pour communiquer avec les personnes étudiantes et les tenir au courant de nouvelles les concernant et des événements de l'association;

Que l'AGÉCAL ait l'accès à la salle des pas perdus une fois par session pour ses assemblées générales;

Que l'AGÉCAL vise la cohésion des comités de l'AGÉCAL et la bonne entente de ses derniers par des activités communes et des rencontres d'échange chaque session;

Que l'AGÉCAL mette en place un système de personnes représentantes de programme, géré uniquement par l'association, qui pourront mieux transmettre les revendications et besoins spécifiques des personnes étudiantes dans leurs programmes à l'AGÉCAL et mieux leur transmettre les communications de l'AGÉCAL aux personnes étudiantes de leur programme respectif.

Que l'AGÉCAL milite pour la diffusion d'une formation obligatoire à toutes les personnes étudiantes sur les violences à caractère sexuel (VACS);

Que l'AGÉCAL assure la présence de sentinelles dans toutes ses activités incluant la consommation de boissons alcoolisées, à un ratio d'une sentinelle pour 25 personnes étudiantes participantes;

Que l'AGÉCAL encourage tous ses membres à connaître le Café-Inn.

Que l'AGÉCAL continue d'investir dans le Café-Inn pour que le café puisse réaliser sa mission d'encourager le leadership étudiant et l'accès à des produits locaux, de qualité, à des prix raisonnables.

Que l'AGÉCAL milite pour l'accès à de la nourriture à des prix abordables dans tous les points de service alimentaire du cégep, afin de lutter contre la précarité financière;

Que l'AGÉCAL mette en place un système d'assurances collectives permettant à ses membres d'être protégés et d'améliorer leur qualité de vie et leur accès aux soins de santé, entre autres;

Que l'AGÉCAL suive les principes du développement durable dans son fonctionnement;

Que l'AGÉCAL tienne un vote de grève afin de se mobiliser lors des journées de grève ponctuelles à la grandeur de la province pour le climat;

Que l'AGÉCAL encourage ses membres à se mobiliser et à participer aux activités de revendication, par exemple lors de manifestations pour le climat, en organisant également des ateliers favorisant leur mobilisation;

Que l'AGÉCAL soit en faveur de l'installation d'une collecte de compost dans tout le cégep;

Que l'AGÉCAL s'abstienne de faire l'achat de bouteilles d'eau jetables et assure des alternatives, telles que des récipients réutilisables à l'effigie de l'association ou du Café-Inn et la vente de bouteilles en carton au café étudiant;

Que l'AGÉCAL mette en place et conserve un frigo communautaire, une armoire d'aliments non périssables communautaire et une friperie communautaire devant ses locaux afin d'accroître le sentiment de solidarité dans la communauté André-Laurendienne et lutter contre la précarité financière;

Que l'AGÉCAL mette en place des mesures de soutiens aux groupes précaires de la population étudiante, comme la mise en place de bourses d'urgence pour les parents aux études et les personnes étudiantes en situation de grande précarité financière;

Que l'AGÉCAL mette en place un bar à protection devant ses locaux, incluant des tampons, des serviettes hygiéniques et des condoms accessibles à tous et toutes, gratuitement et en libre-service;

Que l'AGÉCAL supporte les personnes étudiantes dans leurs demandes concernant l'inclusivité au sein du cégep, par exemple en appuyant les demandes de création d'une

salle de prière ouverte à tous et toutes au sein du cégep et de la mise en place de toilettes non genrées;

Que l'AGÉCAL agisse si ses membres sont victimes de quelque discrimination et que l'association explique leurs droits aux personnes étudiantes;

Que l'AGÉCAL sensibilise ses membres à divers sujets en organisant des conférences chaque session;

Que l'AGÉCAL organise une activité de sensibilisation chaque année pour la journée internationale des droits des femmes;

Que l'AGÉCAL adopte l'écriture inclusive dans tous ses documents constitutifs et communications, et qu'elle encourage tout le personnel du cégep à faire de même;

Que l'AGÉCAL se positionne en faveur d'un environnement salubre dans les résidences du Cégep;

Que l'AGÉCAL soit présente lors des événements du cégep, tels que les portes ouvertes et les journées d'accueil des nouvelles personnes étudiantes;

Que l'AGÉCAL maintienne son service de livres usagés pour l'accessibilité au matériel scolaire à prix abordable pour les personnes étudiantes, la réutilisation des livres scolaires dans une optique de développement durable et la lutte à la précarité financière;

Que l'AGÉCAL soutienne les revendications du SECAL et du SESCAL, afin d'assurer que ses membres évoluent dans un milieu scolaire favorable à leur apprentissage;

Que l'AGÉCAL assure que chaque personne étudiante puisse bénéficier d'un accompagnement pédagogique de l'AGÉCAL selon ses besoins;

Que l'AGÉCAL demande une meilleure accessibilité du guide de méthodologie du Cégep pour toutes les personnes étudiantes;

Que l'AGÉCAL assure que les modalités départementales d'évaluation des apprentissages soient accessibles à toutes les personnes étudiantes, et qu'elles soient également versées sur le site web de l'association pour assurer leur accessibilité;

Que l'AGÉCAL milite pour pouvoir continuer d'être présente en accompagnement des personnes étudiantes lorsque ces dernières sont convoquées sur des comités pédagogiques du Cégep;

Que l'AGÉCAL cherche à bâtir des partenariats avec des organismes locaux partageant les mêmes valeurs que l'association;

Que l'AGÉCAL se positionne contre l'influence d'entreprises privées dans l'éducation publique collégiale au nom de la toponymie;

Que l'AGÉCAL se positionne en faveur de l'annonce avant le jour même des tempêtes ou des intempéries empêchant la tenue des cours au sein du cégep et de la diffusion des critères établis par le Cégep pour juger de la levée des cours;

Que l'AGÉCAL se positionne en faveur de plus de transparence dans la gestion des voyages étudiants par le cégep, notamment au niveau de la politique de vaccination obligatoire;

REVENDEICATIONS HISTORIQUES

Le présent document contient l'ensemble des mandats et revendications politiques votées par l'assemblée générale des membres. Les mandats les plus récents prévalent sur les plus anciens.

Chaque mandat doit y être transcrit tel que dans le procès-verbal de l'assemblée générale en comprenant la date d'adoption du mandat.

REVENDEICATIONS ANTÉRIEURES À 2012

1- Que l'AGÉCAL se positionne pour la continuité de la gratuité scolaire au collégial.

Proposeur-e inconnu-e

Appuyeur-e inconnu-e

Adoptée

Date de l'adoption inconnue

2- Que l'AGÉCAL se positionne pour le rapatriement de l'argent des bourses du millénaire au gouvernement provincial.

Proposeur-e inconnu-e

Appuyeur-e inconnu-e

Adoptée

Date de l'adoption inconnue

3- Que l'AGÉCAL se positionne pour une réforme du programme d'aide financière aux études :

a. Que les pensions alimentaires ne soient plus considérées comme un revenu dans le calcul des prêts et bourses.

b. Que dans le calcul des prêts et bourses, le seuil de pauvreté soit élevé de 5000\$ pour les personnes seules, de 6000\$ pour les couples sans enfants et de 7000\$ pour les couples avec enfant-s.

c. Que l'aide financière aux études offre aussi une assurance-médicaments complémentaire à l'assurance-médicaments du Québec.

Proposeur-e inconnu-e

Appuyeur-e inconnu-e

Adoptée

Date de l'adoption inconnue

4- Que l'AGÉCAL se positionne contre l'adoption des projets de loi 38 et 44 à l'Assemblée nationale.

a. Projet de loi 38 : Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'université du Québec en matière de gouvernance.

b. Projet de loi 44 : Loi modifiant la Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance.

Proposeur-e inconnu-e

Appuyeur-e inconnu-e

Adoptée

Date de l'adoption inconnue

5- Que l'AGÉCAL se positionne contre le recrutement par l'Armée canadienne dans les CÉGEP.

Proposeur-e inconnu-e

Appuyeur-e inconnu-e

Adoptée

Date de l'adoption inconnue

6- Que l'AGÉCAL revendique l'accès aux services d'une infirmière ou d'un infirmier pour les étudiants et les étudiantes au CÉGEP.

Proposeur-e inconnu-e

Appuyeur-e inconnu-e

Adoptée

Date de l'adoption inconnue

REVENDEICATIONS ADOPTÉE EN 2012

7- Que l'AGÉCAL se positionne pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non discriminatoire.

Proposée par Julien Mondor

Appuyée par Vianney Morin

Adoptée à majorité

Adoptée le 24 avril 2012

8- Que l'AGÉCAL se positionne pour un réseau d'éducation public libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance.

Proposée par Julien Mondor

Appuyée par Vianney Morin

Adoptée à majorité

Adoptée le 24 avril 2012

9- Que l'AGÉCAL se positionne pour la démocratisation des institutions d'enseignement dans une perspective d'autogestion.

a. Qu'autogestion soit définie comme : Que le nombre de voix au C.A. soit réparti entre les différents syndicats de l'institution (professeur, étudiant, de soutien, des professionnel-le-s, etc.)

Proposée par Dominic Dansereau

Appuyée par Nisrine Drissi-Smaili

Adoptée à majorité

Adoptée le 24 avril 2012

10- Que l'AGÉCAL se positionne pour une solidarité syndicale avec toute lutte internationale progressiste visant le mieux-être des populations.

Proposée par François Tanguay

Appuyée par Catherine

Adoptée à l'unanimité

Adoptée le 24 avril 2012

11- Que l'AGÉCAL se positionne contre toute forme de mondialisation qui entérine la prédominance du profit sur le bien-être des populations.

Proposée par Vianney Morin

Appuyée par Gabriel Pelletier

Adoptée à majorité

Adoptée le 24 avril 2012

12- Que l'AGÉCAL se positionne en faveur de la diversité des tactiques, la désobéissance civile, l'action directe, le syndicalisme de combat, l'autodéfense face aux forces de l'ordre lorsque leurs actions défendent les intérêts des classes dominantes au lieu du bien-être de la majorité de la population.

Proposée par Vianney Morin

Appuyée par Dominic Dansereau

Adoptée à majorité

Adoptée le 23 mai 2012

13- Que l'AGÉCAL se positionne contre l'hétéronormativité, l'hétérosexisme et le patriarcat; Que l'AGÉCAL soit féministe et qu'elle enclenche un processus de transformation de ses pratiques, son discours et son fonctionnement en ce sens.

Proposée par Marie Masella

Appuyée par François Luu

Adoptée à majorité

Adoptée le 23 mai 2012

14- Que l'AGÉCAL se positionne contre l'économie du savoir.

Proposée par Vianney Morin

Appuyée par Dominic Dansereau

Adoptée à majorité

Adoptée le 23 mai 2012

15- Que l'AGÉCAL se positionne contre l'assurance-qualité; Que l'AGÉCAL se positionne contre une éventuelle création d'une Commission d'Évaluation des Universités du Québec (CÉUQ).

Proposée par Simon Pelletier

Appuyée par Yasmine-Maymouna Kahlaoui

Adoptée à majorité

Adoptée le 23 mai 2012

16- Que l'AGÉCAL se positionne en faveur d'une meilleure reconnaissance des diplômes internationaux.

Proposée par Léonie Côté-Martin

Appuyée par Marie Masella

Adoptée à majorité

Adoptée le 23 mai 2012

17- Que l'AGÉCAL exige la tenue d'États généraux sur l'éducation au Québec d'où seraient exclus les acteurs du secteur privé.

Proposée par Nicolas Daoust

Appuyée par Vianney Morin

Adoptée à l'unanimité

Adoptée le 23 mai 2012

18- Que l'AGÉCAL se positionne contre la proposition de RPR par la ministre.

Proposée par Vianney Morin

Appuyée par Valérie Grimard

*Adoptée à majorité
Adoptée le 10 avril 2012*

19- Que l'AGÉCAL condamne les actes de violence des manifestants et des manifestantes, mais aussi des policiers.

*Proposée par Nisrine Drissi-Smaili
Appuyée par Emmanuel Rondeau
Adoptée à majorité
Adoptée le 19 avril 2012*

20- Que l'AGÉCAL condamne la loi 78.

*Proposée par Gabriel Pelletier
Appuyée par Vianney Morin
Adoptée à majorité
Adoptée le 25 mai 2012*

21- Que l'AGÉCAL se positionne contre la loi municipale sur le port du masque.

*Proposée par Valerie Grimard
Appuyée par Nicolas Daoust
Adoptée à majorité
Adoptée le 25 mai 2012*

REVENDEICATIONS ADOPTÉES EN 2013

22- Que l'AGÉCAL se positionne en faveur de l'autodétermination des peuples et de l'indépendance du Québec.

*Proposée par Mathieu Séguin Gionet
Appuyée par Vianney Morin
Adoptée à majorité
Adoptée le 27 mars 2013*

23- Que l'AGÉCAL revendique l'annulation de toutes les peines et poursuites contre les militants et les militantes avant, pendant la grève et même après.

*Proposée par Vianney Morin
Appuyée par Nathaniel Oliveri-Pilote
Adoptée à l'unanimité
Adoptée le 27 mars 2011*

24- Que l'AGÉCAL se positionne contre la concertation par les élites politiques et économiques.

*Proposée par François Tanguay
Appuyée par Nathaniel Oliveri-Pilote
Adoptée à l'unanimité
Adoptée le 27 mars 2011*

REVENDEICATIONS ADOPTÉES EN 2014

25- Que l'AGÉCAL prenne pour mandat au nom de ses membres de revendiquer l'espace surnommé l'*Aquarium* afin d'y établir le projet *Jard'INN*. Que l'AGÉCAL soutienne financièrement le projet en assumant la moitié des coûts évalués à 415\$. Que l'AGÉCAL ouvre

une case budgétaire pour le projet et que cette case soit reconduite à chaque nouveau budget, à moins d'avis contraire de l'AG.

Proposée par: Véronique Richer

Appuyée par: Stéphanie Bénard

Adoptée à majorité

Adoptée le 12 février 2014

26- Que l'AGÉCAL appuie la campagne de BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions), notamment en vendant au Café INN, des produits palestiniens et en distribuant des documents explicatifs. Que l'AGÉCAL fasse la promotion de cet appui, notamment auprès des autres associations étudiantes. Que l'AGÉCAL se joigne à la Coalition BDS-Québec.

Proposée par : Vianney Morin

Appuyée par : Anthony Blond

Adoptée à majorité

Adoptée le 12 février 2014

27- Considérant le caractère anti-pédagogique de cette mesure;
Considérant que cette mesure s'inscrit dans une logique de marchandisation de l'éducation en visant à augmenter le nombre d'étudiant-e-s au détriment de la qualité de l'éducation.
Que l'AGÉCAL s'oppose aux pauses de 5 minutes entre les cours. Que l'AGÉCAL revendique un retour des pauses de 10 minutes. Que l'AGÉCAL appuie tout moyen de pression allant dans ce sens.

Proposée par : François Tanguay

Appuyée par : Mélanie Vallée-Rémillard

Adoptée à majorité

Adoptée le 12 février 2014

28- Que l'AGÉCAL s'oppose au renversement de l'oléoduc d'Embridge. Que l'AGÉCAL s'oppose au développement des combustibles fossiles et favorise des alternatives écologiques aux énergies fossiles.

Proposée par : Vianney Morin

Appuyée par : Mathieu Boucher

Adoptée à majorité

Adoptée le 12 février 2014

29- Que l'AGÉCAL prenne position en faveur de la protection de l'environnement.

Proposée par : Jonathan Théberge

Appuyée par : Vianney Morin

Adoptée à majorité

Adoptée le 12 février 2014

30- Que l'AGÉCAL se positionne contre et agisse contre toutes formes de discrimination, ici et partout dans le monde.

Proposée par : Jonathan Théberge

Appuyée par : Stéphanie Bénard

Adoptée à l'unanimité

Adoptée le 12 février 2014